

ARRETE N° 2026-131
Interdiction de circuler rue de la Barbacane

Le Maire de la commune de Puissalicon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande en date du 17 septembre 2026, par laquelle l'entreprise CAVAILLES FILS, représentée par Monsieur David CAVAILLES, 27 avenue de Servian – 34290 COULOBRES, sollicite une autorisation de faire interdire la circulation et le stationnement devant le bien situé 25 rue de la Barbacane, parcelle cadastrée B 2253, afin de permettre le déroulement des travaux de mise en sécurité du toit,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures dans l'intérêt de la sécurité publique, et afin d'éviter des accidents,

Arrête

Article 1

Afin de permettre le déroulement des travaux, la circulation et le stationnement de tous les véhicules seront interdits devant le bien situé 25 rue de la Barbacane, parcelle cadastrée B 2253, le lundi 21 septembre 2026 toute la journée.

Article 2

Tout véhicule en stationnement gênant, contrevenant au présent arrêté sera mis en fourrière aux frais et risque du propriétaire, conformément à l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Fourrière AACCR CARLES, sise Montée des Noyers, route de Narbonne – 34500 BÉZIERS.

Article 3

Monsieur le Secrétaire de Mairie, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Servian et la Police Pluricommunale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notification le 17/09/2026

Publication sur le site internet de la commune le 17/09/2026

Puissalicon le 17/09/2026

Michel FARENC
Maire

